

**Compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire**  
**« Saison 10 » de l'association**  
**« La Clé des Champs » du 15 mars 2018**

Nombre de présents et représentés : 26 présents et 46 personnes représentées (via les pouvoirs).

Deux producteurs présents sur les sept producteurs auxquels nous sommes aujourd'hui associés, c'est-à-dire : J. LUC (légumes) Marc (œufs).

Excusés : François (pain), Laurence (huile), Cédric (miel), Bernard (fruits)

Début de la séance à 20h25.

### ***1. Bilan de la saison 10 (2017/2018)***

Notre association est constituée de 159 adhérents à l'association (-6 personnes par rapport à l'année dernière) avec 7 producteurs/distributeurs. Nous proposons des produits, dits « de bases », issus de l'agriculture biologique à tous les adhérents. Le panier de légumes est bien sûr à l'origine de ce groupement et en est l'objet central. Au fil des ans, d'autres produits sont venus s'ajouter à ce panier : fruits, œufs, viandes, farine, huile, miel de Fontenay-sous-Bois, et du pain.

Le démarrage de la saison 2017 a été difficile dans la mesure où 1/3 des adhérents n'ont pas renouvelé leur contrat en mai. Ce déficit d'amapiens a progressivement été comblé au cours du dernier trimestre 2017.

#### ***Jean-Luc - Paniers de légumes: 91 paniers aujourd'hui***

Jean-Luc livre des légumes à 132 familles. Il cultive 10 hectares environ en maraîchage bio et livre exclusivement des Amaps (4 dont la nôtre). Cela lui permet d'avoir de la visibilité dans sa production (engagement long des consommateurs). Délivrer plusieurs AMAP lui permet de d'amortir le matériel et l'ensemble des investissements engagés.

*La vie de l'exploitation* : Jean-Luc emploie 6 salariés (équivalent temps plein), dont 2 salariés qui viennent travailler de manière occasionnelle sur l'exploitation. Jean-Luc cherche à davantage responsabiliser ses salariés, de leur confier un pan entier de l'exploitation, de les amener à assurer les

distributions. Plus largement, le modèle pyramidal n'est pas son modèle, un fonctionnement en Scoop permettrait :

- le passage de témoin,
- d'assurer la pérennité de l'exploitation

Le fait est que cette volonté n'est pour l'heure pas pleinement partagée par l'équipe de l'exploitation. À suivre donc.

**Préparation des productions à venir** : Les amapiens présents ont salué la qualité des légumes délivrés par Jean-Luc.

Concernant les légumes produits, Jean-Luc va nous proposer une liste des légumes afin que nous puissions nous exprimer : volumes proposés. Souhaitons-nous des variétés de légumes ? Bref, Jean-Luc va sonder nos envies. Le questionnaire devrait être mis en ligne très prochainement.

### ***Ferme Sainte-Beuve – 62 contrats viande***

Il y a eu des changements au niveau de l'équipe de l'exploitation. Est-ce que cela va changer les choses pour les consos m acteurs de l'Amap ? *A priori*, cela ne devrait pas remettre en cause nos relations avec la ferme de Sainte-Beuve (donc des contrats vont être proposés pour la saison à venir) mais la visibilité des référents en charge de la relation avec l'exploitation est limitée. Nous devrions être très prochainement informés des éventuelles évolutions de la situation.

### ***Verger du grand Morin – pas de contrat en saison 10***

Les difficultés de la saison dernière ne sont pas encore totalement derrière nous : tout a gelé, les plants ont repris et poussent, mais nous aurons plus de visibilité en juin pour voir si nous pourrions ou non bénéficier d'une production de pommes et de poires.

### ***Abeille Machine – Miel***

Nous continuons le partenariat avec l'association Abeille Machine pour des livraisons ponctuelles (2-3 fois par saison) de miel.

### ***« Le fournil éphémère » 47 contrats pain (33 kg en semaine A et 27,2 kg en semaine B)***

Les boulangers du fournil éphémère sont situés dans un quartier qui se développe. Ils envisagent de jouer la carte de la proximité et de privilégier la vente aux habitants. Cela pourrait avoir des incidences sur leur capacité d'honorer toutes les demandes, notamment notre Amap. Donc, même si rien

n'est tranché et décidé, si la relation avec le fournisseur éphémère est forte et les engagements pour la saison 11 sont fermes, nous avons à suivre de près les choix et les arbitrages qui seraient faits à l'avenir.

### *Ferme Cour des Lions – 75 contrats Œufs (exploitation située dans le 77)*

2017/2018 : 978 œufs tous les 15 jours soient 163 boîtes de 6

Marc a construit un poulailler (non sans difficulté) pouvant accueillir 3000 poules (1700 antérieurement) et l'exploitation emploie aujourd'hui entre trois et quatre salariés en fonction des périodes. La production journalière est de 2300/2400 œufs jours. Le développement de l'activité ne s'est pas traduit pas par l'élargissement du nombre de clients, mais par une augmentation des volumes d'œufs écoulés par client. Par ailleurs, de nouveaux projets sont en cours (prestations pour un autre producteur et vers la production de rillettes de poule avec un traiteur).

### *Helia Olive (Grèce) – Huile d'olive, Savons*

Nous avons maintenant 2 distributions d'huile d'olive par saison et allons continuer le partenariat.

Le bilan d'activité est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.
-----------------------------------------------------------------------------

## **2. Rapport des comptes**

Le montant de l'adhésion pour la saison 10 est maintenu de 13€ par an et par famille.

Nous rappelons ici qu'une partie de cette adhésion nous sert à financer le droit d'accès au parking et au local mis à disposition par la paroisse sainte Marguerite. Une autre partie sert à l'adhésion AMAP Île-de-France (800 €) et nous assure pour les personnes et le mobilier lors de nos activités. Une autre partie nous sert à financer de petits investissements (achats de balances, caisses) et des initiatives locales.

### **Comptes de la saison 10 :**

Recettes : 2 328,90 €      Dépenses : 2344,45 €

Budget prévisionnel pour la saison 11 : recettes 2 220 € et dépenses 2530 €

### **Concernant la distribution annulée du 8 février 2018 (intempéries)**

La distribution du 8 février a été annulée pour cause d'intempéries, la distribution de légumes et les commandes de pains n'ont pas été honorées ce jour.

Concernant les légumes il a donc été proposé de mieux garnir les paniers suivants et de proposer des conserves (colis de tomates et ratatouilles notamment).

Concernant le pain, la capacité de production du fournil étant limitée et la gestion des avoirs ayant été dans le passé compliquée, il a été proposé d'annuler purement et simplement la distribution de pain (coûts supportés par les amapiens concernés).

Les comptes de la saison 10 et le budget prévisionnel saison 11 sont approuvés à l'unanimité des présents et représentés.

Les amapiens ayant un contrat « légumes » ont accepté le principe d'avoir des légumes et des légumes en supplément dans les paniers à venir.

Les personnes ayant un « contrat pain » ont validé leur renoncement à toute forme de compensation faisant suite à la non-distribution du 8 février.

### **3. Projets pour la saison 11**

- **Les distributions de légumes / respect de l'engagement pris** : au moment de la souscription des contrats de légumes, les amapiens s'engagent notamment à assurer au moins 2 distributions par saison nous observons que :
  - o 58,5% des familles ayant un panier ont fait au moins 1 distribution
  - o **43,9%** au moins deux distributions

Cela signifie que moins d'un amapien sur 2 contribue à la hauteur de l'engagement qu'il a pris au moment de la signature de son contrat. Est-ce un problème de sensibilisation par les référents ? Faut-il mieux insister sur cette question au moment de la signature du contrat ? L'AG a pris conscience qu'il fallait avancer sur la question, car au-delà de poser des questions d'équité entre les membres, cela engendre aussi des problèmes organisationnels (voir les derniers appels pour appeler aux bonnes volontés). Afin de remédier à cette difficulté, des propositions ont été avancées en séance, aucune ne s'est franchement dégagée. L'AG a donc

missionné le conseil d'administration de mettre en place des mesures afin d'impliquer davantage les amapiens aux tenues des distributions.

- **Le calendrier des distributions de légumes** : le calendrier a été élaboré afin qu'il y ait autant de semaine A que de semaine B sur toute la saison 11. Au total, la nouvelle proposition prévoit 40 distributions. Attention à la nouvelle répartition pendant les vacances d'été.
- **Arrêt du partenariat « Poiscaille »**. Depuis quelques semaines, nous ne parvenons pas à rentrer en contact avec ses responsables. Le nombre de commande s'est réduit et pose des problèmes logistiques. Donc la livraison de poissons au moment de la distribution va s'interrompre. Nous espérons avoir une nouvelle proposition avec des poissons tous vidés. Un commerce propose ce même service sur d'autres créneaux horaires. Le mardi de 15h30 à 19h av de Stalingrad.
- **Laiterie de Paris** : Nous avons soutenu du projet « La laiterie de Paris» au moment de sa création (versement de 300€ via la plate-forme KissKissBankBank). L'organisation d'une dégustation à l'Amap (contrepartie que nous avons convenue avec le promoteur de la laiterie) semble compliqué (pas de réponses à nos appels à ce jour). Il nous est proposé de mettre en place un système d'achat groupé mais avant de nous lancer dans l'opération, nous allons tout de même nous efforcer de mettre en place une séance de dégustation sur ces produits « tonique en goût ».
- **Participation à la journée « Nature en ville »** a organisé et Amapiens à mobiliser pour l'évènement (parc des Epivans, 26 mai 2018).
- **Visite à la ferme de Jean-Luc** : 3 dates vont nous être proposées, sachant que nous serons plus attendus sur l'une d'entre elles (à déterminer)
- **Un projet relatif à la distribution de Champignons** a été évoqué (produits Bio, à vérifier), la production est localisée à Vincennes. Il a été proposé de conserver ce projet dans nos cartons pour l'instant. Nous voulons ne pas mettre en place plusieurs produits à la fois « la Laiterie de Paris » est prioritaire.

#### 4. Élection du nouveau conseil d'administration

Nous remercierons chaleureusement les membres du CA sortant pour l'investissement qui a été le leur pour faire vivre l'association.

Sont élus (à l'unanimité) au conseil d'administration:

Anne G, Anne-Lise B (œufs), Benoît V (Pain), Clément G (Miel), Damien W, Françoise B (Légumes), Françoise M (présidente), Francine A, Nicolas F. (relations avec AMAP IDF), Véronique P. (fruits), Rachel U (viande).

Les référents pour la saison 11:

<i>Saison 11</i>			
Produits	Producteurs	Référents	
		Administratif	Distributions
Fruits	Bernard	Véronique	Cécile P, Véronique P, Elodie ou J. Marc
Huile, olives	Laurence	Laurence	Laurence
Légumes	J. Luc	Françoise B	Equipe de bénévoles
Miel	Cédric	Clément G	Clément G
Oeufs	Marc	Anne Lise	Anne et Francine
Pain	François et Gaultier	Benoit V	Françoise M et Benoit
Viande-farine	Sainte Beuve	Rachel U	Christel et Rachel
Fromage	la laiterie de Paris	Cécile P	
Poisson	poisaille : Charles	Françoise B	
Rappels des bénévoles		Françoise B	
Coordination des distributions		Françoise B	
lien avec amap Idf ...		Nicolas F	
Site		Cécile P et Guillaume	

#### 5. Questions diverses

Pas de question.

Clôture de la séance à 22h30.